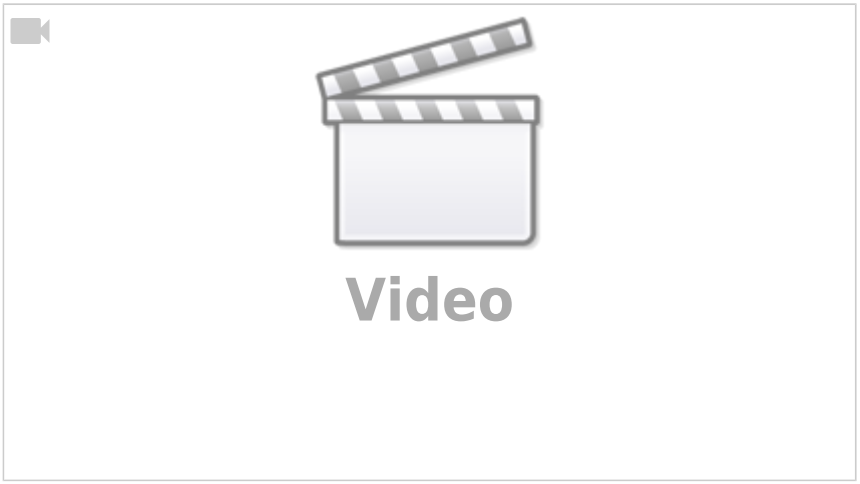
Factures d'avancement *

Fix Me! Relecture A1 non encore effective pour cette page. En attendant, vous pouvez poser toute question sur le forum.

Gestan permet d'enregistrer l'avancement des chantiers, en se basant sur les devis ou les commandes qui lui correspondent.

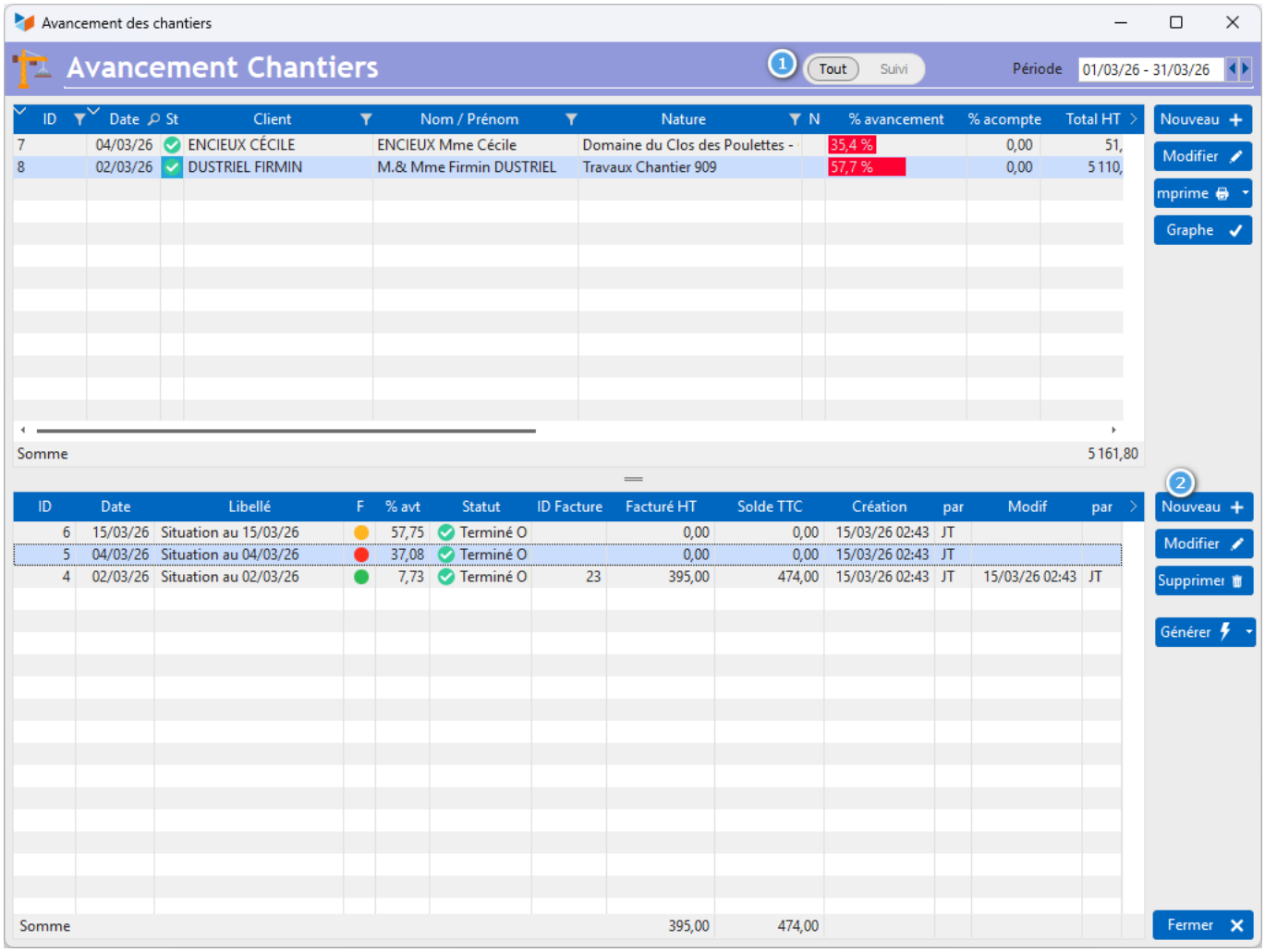
Il devient alors possible de générer une facture correspondant à la situation d'avancement enregistrée.



Utilisation de l'écran

Pour activer la gestion des chantiers, utilisez la combo **Chantier** du paramétrage général.

***Accès** : Clients → Avancement chantiers*



L'écran affiche tous les devis, ou toutes les commandes (selon le paramétrage général), pour la période spécifiée.

Les boutons de filtre 1 permettent de n'afficher qu'une sélection des pièces en avancement de chantier.

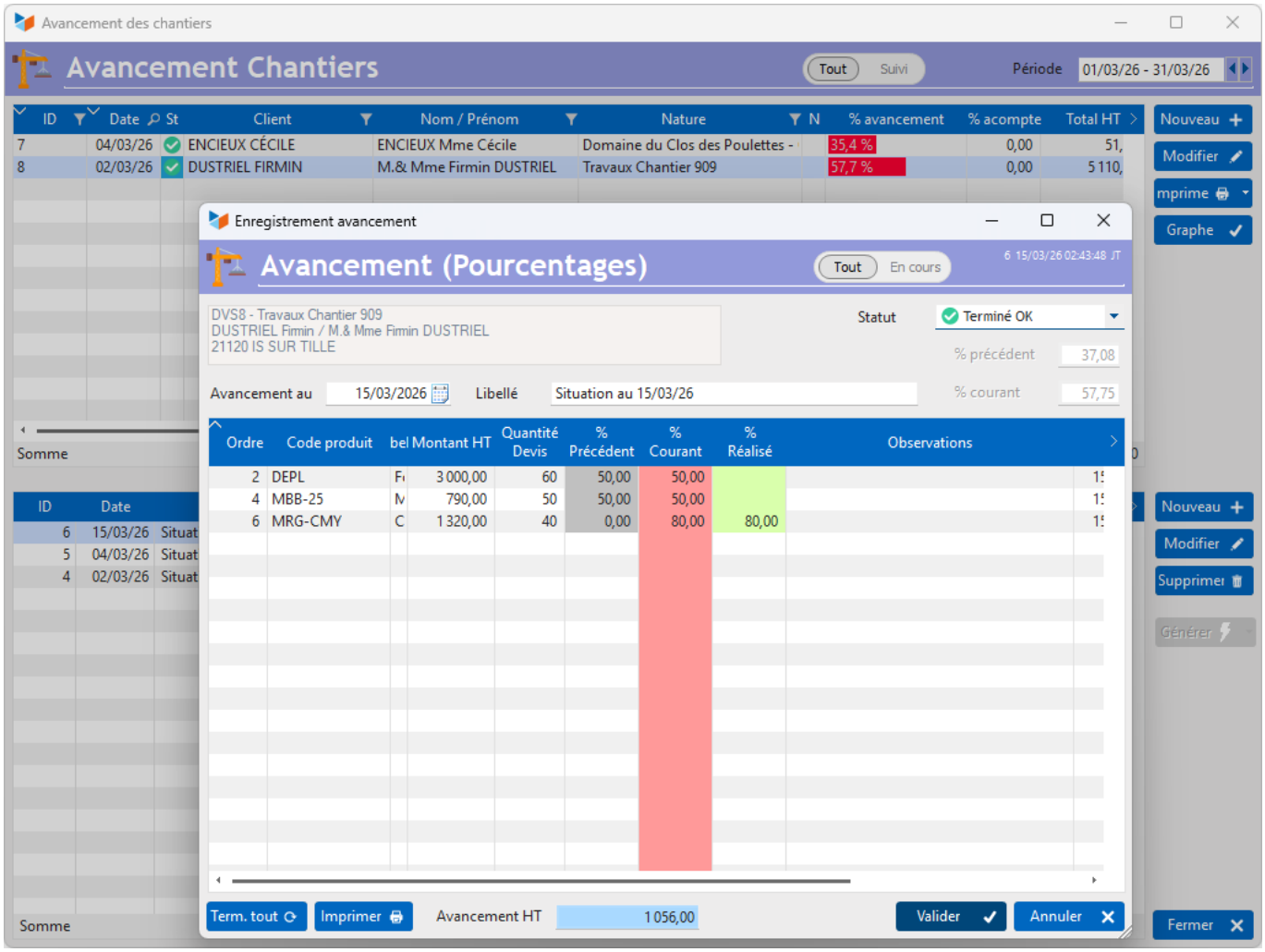
En partie basse sont affichées les différentes situations d'avancement enregistrées.

A l'aide du bouton **Nouveau** 2, vous pouvez enregistrer un nouvel avancement pour votre chantier.

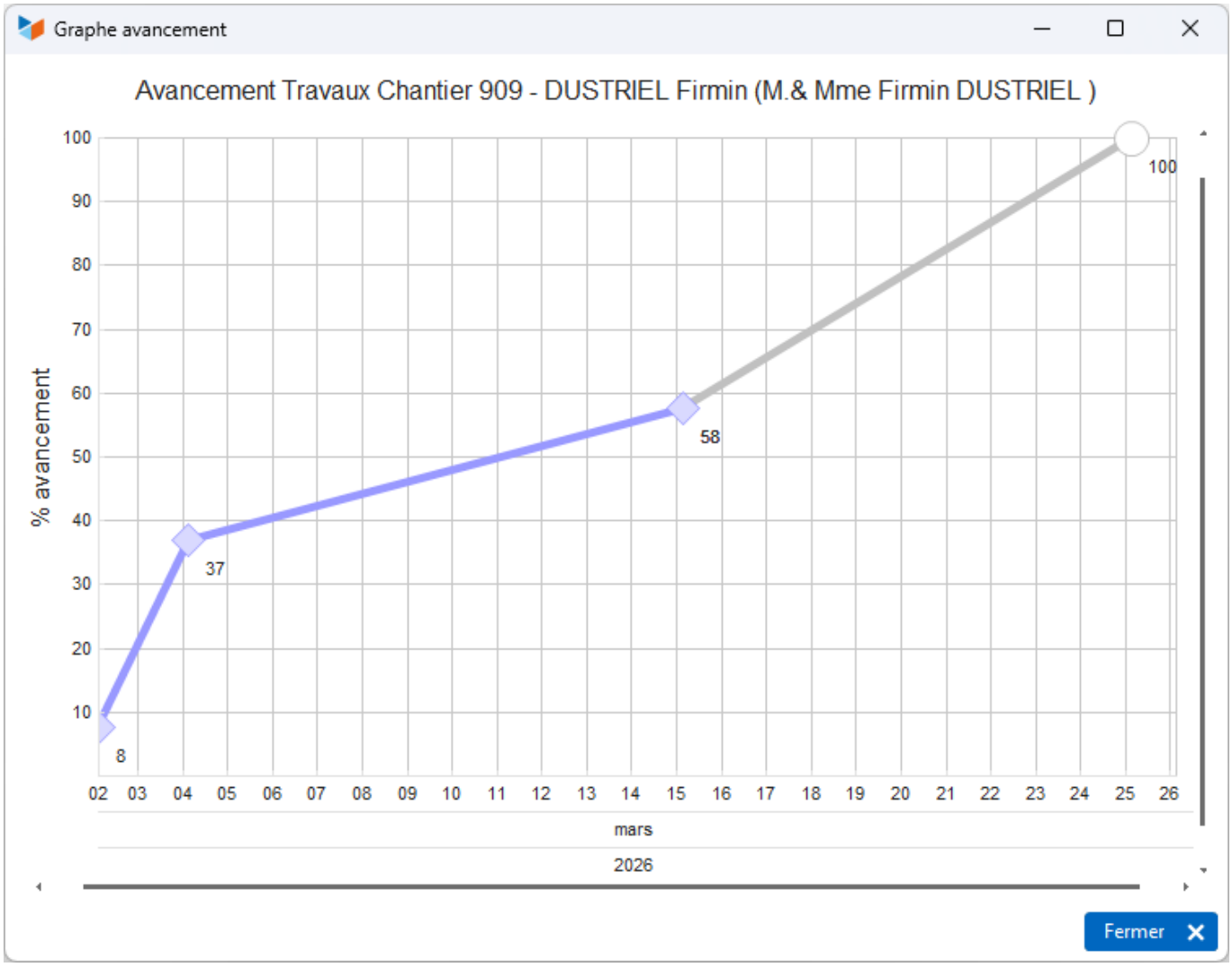
Le bouton **Générer** permet de déclencher la génération d'un BL ou d'une facture, pour toutes les lignes de la pièce d'origine, ou seulement pour les lignes avec un avancement supérieur à 0.

Si vous aviez demandé un acompte, vous êtes censé avoir reçu l'acompte avant le démarrage du chantier. Aussi, vous ne pourrez émettre votre première facture que lorsque le pourcentage d'avancement général correspondra à une somme dépassant le montant d'acompte (voir ci-dessous).

Le bouton **Supprimer** permet de supprimer le dernier point d'avancement enregistré. Dans le cas où ce point d'avancement avait été facturé, la facture correspondante sera mise à zéro.



Vous pouvez saisir directement dans la colonne **% avt** le pourcentage d'avancement de la ligne, à la date donnée dans **Avancement au**.



Le bouton **Graphe** permet d'afficher le graphe de l'avancement du chantier. La partie grise du graphe représente la période entre le dernier point d'avancement affiché, et la date probable d'achèvement du chantier, compte tenu du rythme de l'ensemble des points d'avancement enregistrés.

Facture d'avancement

Dès lors qu'un avancement est enregistré, vous pouvez procéder à la facturation de la situation d'avancement, à l'aide du bouton **Générer**.

Vous pouvez facturer **toutes les lignes**, ou seulement les lignes pour lesquelles la quantité à facturer est supérieure à 0 (c'est à dire toutes les lignes avec une quantité non nulle, et un avancement non nul depuis la dernière situation d'avancement).

N/Ref : Facture 10-10-4 du 22/11/2020

Situation au 05/11/20 - Avt. 35.78 % (1)

Cdts règlement : A réception

À régler avant le : 29/11/20

Presta MO	Qté	PU HT	%TVA	HT
[MO01] Avancement 100% (2) Excavation et fondations	20,00	100,00	20,00	2 000,00
[MO01] Avancement 0% Mise en carrelage	0,00	100,00	20,00	0,00

Produits	Qté	PU HT	%TVA	HT
[BETON] Avancement 25% Béton	7,50	10,00	20,00	75,00
[CARR] Avancement 0% Carrelage	0,00	10,00	20,00	0,00

Dans la facture produite :

- La nature de la facture 1 sera renseignée par le libellé du point d'avancement
- Chaque ligne de facture portera la mention de l'avancement de la ligne 2

Sur le même principe, vous pouvez générer des bons de livraisons qui correspondent à l'avancement enregistré.

Acompte et factures d'avancement

Admettons que vous gérez les chantiers à partir des commandes clients. Pour un chantier, vous demandez un acompte de 40%. Comment le faire avec Gestan ? Très simple (comme toujours !).

- Commencez par enregistrer votre commande, avec l'acompte de 40% et transmettez-la à votre client
- Dès le versement de l'acompte, vous pouvez l'enregistrer sur la commande, et éventuellement émettre un récépissé de paiement pour votre client (via le menu contextuel de la liste des écriture)
- Vous pouvez saisir autant de situations d'avancement que vous le souhaitez. Mais vous ne pourrez facturer l'avancement que dès lors que l'avancement du chantier dépassera le pourcentage d'acompte demandé. Dans notre exemple, par exemple vous avez enregistré une situation à date, qui calcule un avancement général de 25%. Vous ne pourrez pas facturer cet avancement.
- Plus tard, vous enregistrez une situation à date, qui calcule un avancement à 50% de votre chantier. Vous pourrez alors faire une première facture de situation. Sur cette facture, la mention de l'acompte général à 40% ne sera pas mentionnée, mais le paiement précédent de l'acompte sur la commande sera bien mentionnée. Le solde à recevoir s'élèvera ici à la différence entre le montant de l'acompte et le pourcentage d'achèvement, soit 10% du total.

Autres articles “Facturation Client”

Facturation : éléments communs

Acomptes-Arrhes
Cas concret : Intermédiation
Entêtes des pièces
Facturation : éléments communs
Factures : options spécifiques
Frais de port
Généalogie des pièces
Importer des lignes de pièce (tableur)
Liaisons des pièces
Ligne pourcentage
Livraison partielle
Numérotation des factures
Optimiser les achats
Retenues de garantie *
Surtaxes nationales
Tri des lignes de pièce

Facturation : Facturation client

Avoirs client
Bons de livraison (BL)
Certification numérique des factures
Commandes client
Devis
Echéancier de facturation
Factur-X, PEPPOL
Facturation client : éléments communs
Facturation horaire
Factures client
Factures d'acompte (France)
Factures d'avancement
Feuille de marge
QR-Facture
Relance des factures
Suivi détaillé des commandes client *

From:
https://manuel.gestan.fr/ - **Le manuel de Gestan**

Permanent link:
https://manuel.gestan.fr/fr/wiki/facturation/client/avancement?rev=1752267848

Last update: **2025/07/11 21:04**